

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 09039

Numéro SIREN : 823 278 239

Nom ou dénomination : 52 SABLONVILLE

Ce dépôt a été enregistré le 21/05/2022 sous le numéro de dépôt 13367

Société par Actions Simplifiée

"52 SABLONVILLE"

Capital social : 10.000 €

Siège social : NEUILLY SUR SEINE (92200)

Rue de Sablonville n° 52

R.C.S. NANTERRE 823 278 239

SIRET : 823 278 239 00012

Code APE : 5610 A

BILAN, COMPTE DE RESULTAT ET ANNEXE

ARRETES AU 30 JUIN 2021

Chiffre d'affaires : 834.139 €

Résultat : bénéfice 134.385,42 €

Effectif salarié : 18

Certifié conforme
La Présidente

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end, positioned below the text 'Certifié conforme La Présidente'.

Désignation de l'entreprise : Sas 52 Sablonville Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise 52 rue de Sablonville 92200 NEUILLY SUR SEINE Durée de l'exercice précédent* 12Numéro SIRET* 8 2 3 2 7 8 2 3 9 0 0 0 1 2Néant ☐ *

				Exercice N clos le,	N-1
				<u>3 0 0 6 2 0 2 1</u>	<u>3 0 0 6 2 0 2 0</u>
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net
		1	2	3	4
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	4 116	6 654
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	12 767	16 394
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	300	1 100
	TOTAL (II)	BJ	BK	16 883	23 348
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	8 938	8 938
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY		
	Autres créances (3)	BZ	CA	332 916	197 158
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Disponibilités	CF	CG	344 852	278 857
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	4 458	4 781
	TOTAL (III)	CJ	CK	691 164	489 734
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	731 395	506 767
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	300	(3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :			Créances :

Certifié conforme

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Sas 52 Sablonville

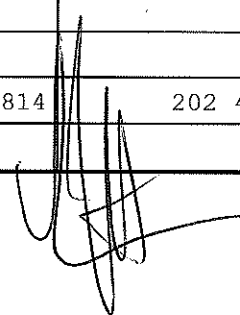
Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :10.000.....)	DA	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	24 295	24 295
	Report à nouveau	DH	(981)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	134 385	(981)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	168 699	34 313
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	270 310	270 318
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	113 189	56 717
	Dettes fiscales et sociales	DY	162 315	145 419
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	545 814	472 454
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	714 512	506 767
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	275 814	202 454
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Certifié conforme



3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2021

Page 21

Désignation de l'entreprise : Sas 52 Sablonville

Néant ☐ *

		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens* services*	FD		FE		FF	
		FG	822 518	FH	11 621	FI	1 301 828
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	822 518	FK	11 621	FL	1 301 828
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	14 439
	Subventions d'exploitation					FO	174 246
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	2 516
	Autres produits (1) (11)					FQ	4 003
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 026 827
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	206 755
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	3 501
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	344 551
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	11 081
	Salaires et traitements*					FY	262 164
	Charges sociales (10)					FZ	60 945
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	5 636
			- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)					GE	840
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	891 971
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	134 856
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2 088
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	2 088
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 558
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	2 558
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(470)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	134 385

Certifié conforme

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2021
Page 22

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Sas 52 Sablonville				Néant ☐ *	
				Exercice N	
				Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	133
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	133
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(133)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 028 915
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	894 530
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	134 385
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *	HP	
			- Crédit bail immobilier	HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	2 516
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	709
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	dont cotisations Madelin	A7	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)				Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
				Certifié conforme	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N	
				Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Sas 52 SablonvilleNéant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				1		2		
				Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
				3		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	L9		KJ		KL	
		Sur sol d'autrui	M1		KM		KO	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KR	
					KS	7 490	KU	3 280
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	M3		KV	9 810	KX	
		Installations générales, agencements aménagements divers *			KY		LA	
	Matériel de transport *			LB	9 880	LC	LD	9 471
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LE		LG	
	Emballages récupérables et divers *			LH		LI	LJ	
				LK		LL	LM	
	Immobilisations corporelles en cours		LN	27 180	LO		LP	12 751
TOTAL III								
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
	Autres participations		8U		8V		8W	
	Autres titres immobilisés		1P		1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières		1T	300	1U		1V	
	TOTAL IV		LQ	300	LR		LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			0G	27 480	0H		0J	12 751

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4		
		1		2						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		C0		D0		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW		IX	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
	Inst. gales, agents et am. des constructions		IS		MG		MH		MI	
					MJ		MK	10 770	ML	10 770
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MM		MN	9 810	MO	9 810
		Inst. gales, agents, aménagements divers	IU		MP		MQ		MR	
	Matériel de transport		IV		MS		MT	19 351	MU	19 351
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MV		MW		MX	
	Emballages récupérables et divers *		IX		MZ		NA		NB	
					ND		NE		NF	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		NG		NH	39 931	NI	39 931
TOTAL III		IY								
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		0U		M7		0W	
	Autres participations		IO		0X		0Y		0Z	
	Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	300	2G	300
	TOTAL IV		I3		NJ		NK	300	2H	300
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		0K		0L	40 231	0M	40 231

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : Sas 52 SablonvilleNéant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	2 493	QA	1 623	QB		QC	4 116
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	4 726	QE	1 963	QF		QG	6 689
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	4 028	QM	2 050	QN		QO	6 078
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	11 247	QV	5 636	QW		QX	16 883
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	11 247	ØP	5 636	ØQ		ØR	16 883

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6						N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1						Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8						Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6						R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3						S4
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1						T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9						T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6						U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4						V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2						W3
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9						X1
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8						X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO						NO
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV						NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ	Certifié conforme					

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2021

Page 26

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Sas 52 Sablonville

Néant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	II	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
TOTAL I		3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	TOTAL II		5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières(1)*	06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III		7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF	Certifié conforme		
	- financières	UG	UH			
	- exceptionnelles	UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.						
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			10 770	10 770
Installations générales agencements aménagements divers			9 810	9 810
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			19 351	19 351
TOTAL			39 931	39 931
Prêts, autres immobilisations financières			300	300
TOTAL			300	300
TOTAL GENERAL			40 231	40 231

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 493	1 623		4 116
Installations générales agencements aménagements divers	4 726	1 963		6 689
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 028	2 050		6 078
TOTAL	11 247	5 636		16 883
TOTAL GENERAL	11 247	5 636		16 883

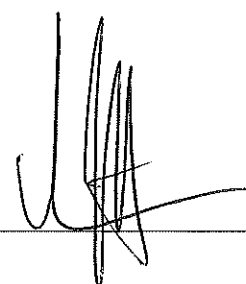
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus	1 623				
Instal. générales agenc. aménag. divers	1 963				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 050				
TOTAL	5 636				
TOTAL GENERAL	5 636				

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	300	300	
Personnel et comptes rattachés	242	242	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 296	6 296	
Taxe sur la valeur ajoutée	11 633	11 633	
Groupe et associés	314 226	314 226	
Débiteurs divers	518	518	
Charges constatées d'avance	4 458	4 458	
TOTAL	337 674	337 674	

Certifié conforme



ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	310	310		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	270 000		270 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	113 189	113 189		
Personnel et comptes rattachés	90 512	90 512		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	53 362	53 362		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 243	1 243		
Autres impôts taxes et assimilés	17 198	17 198		
TOTAL	545 814	275 814	270 000	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	270 000			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10.0000	1 000			1 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériels industriels	Linéaire	5 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

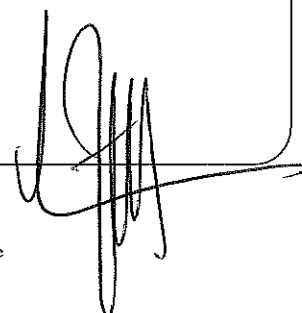
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Certifié conforme



ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	310
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 576
Dettes fiscales et sociales	99 179
Total	115 065

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	4 458
Total	4 458

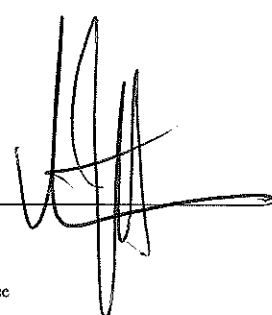
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Certifié conforme



Société par Actions Simplifiée

"52 SABLONVILLE"

Capital social : 10.000 €
Siège social : NEUILLY SUR SEINE (92200)
Rue de Sablonville n° 52
R.C.S. NANTERRE 823 278 239
SIRET : 823 278 239 00012
Code APE : 5610 A

**EXTRAIT DU RAPPORT DE LA PRESIDENTE
sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2021**

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

" ...

L'exercice clos le 30 juin 2021 se solde par un bénéfice net comptable de 134.385,42 €.

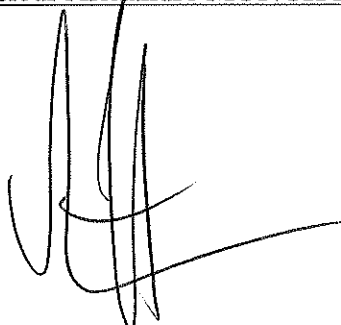
Il est proposé à l'Associée unique d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- au compte "Report à Nouveau"	981,36 €
à l'amortissement des déficits antérieurs	
- Distribution de dividendes à l'Associée unique	130.000,00 €
- le solde, soit	3.404,06 €
au compte "Autres Réserves"	_____

Total à affecter	134.385,42 €
------------------------	--------------

... "

La Présidente
Société par Actions Simplifiée "AMP"
Représentée par son Président
Monsieur Alexandre MONCHY



Société par Actions Simplifiée

"52 SABLONVILLE"

Capital social : 10.000 €

Siège social : NEUILLY SUR SEINE (92200)

Rue de Sablonville n° 52

R.C.S. NANTERRE 823 278 239

SIRET : 823 278 239 00012

Code APE : 5610 A

**EXTRAIT DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 18 DECEMBRE 2021****AFFECTATION DU RESULTAT**

" ...

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique, Présidente, constate que l'exercice clos le 30 juin 2021 se solde par un bénéfice net comptable de 134.385,42 € qu'elle décide d'affecter de la façon suivante :

- au compte "Report à Nouveau"	981,36 €
à l'amortissement des déficits antérieurs	
- Distribution de dividendes à l'Associée unique	130.000,00 €
- le solde, soit	3.404,06 €
au compte "Autres Réserves"	
Total à affecter	134.385,42 €

... "

La PrésidenteSociété par Actions Simplifiée "AMP"

Représentée par son Président

Monsieur Alexandre MONCHY



CABINET MAUGÉ, MICHEL & ASSOCIÉS

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
INSCRITE A L'ORDRE DE PARIS

COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE DE VERSAILLES

52 SABLONVILLE

Rapport du Commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021



CABINET MAUGÉ, MICHEL & ASSOCIÉS

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
INSCRITE A L'ORDRE DE PARIS

COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE DE VERSAILLES

52 SABLONVILLE

Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : 52, rue de Sablonville - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE
R.C.S. NANTERRE : 823 278 239

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021

À l'Associée unique,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS 52 SABLONVILLE relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du Commissaire aux comptes nommé pour trois exercices, prévue à l'article L. 823-12-1 du Code de commerce. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du Commissaire aux comptes nommé pour trois exercices, prévue à l'article L. 823-12-1 du Code de commerce.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associée unique.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du Commissaire aux comptes nommé pour trois exercices, prévue à l'article L. 823-12-1 du Code de commerce permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du Commissaire aux comptes nommé pour trois exercices, prévue à l'article L. 823-12-1 du Code de commerce, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Versailles, le 19 Novembre 2021

Cabinet MAUGE, MICHEL & Associés
Catherine DESHAYES Laurent TOM



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2021 12			Exercice N-1 30/06/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	10 770	4 116	6 654	4 997	1 657	33.16
	Autres immobilisations corporelles	29 161	12 767	16 394	10 936	5 458	49.91
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	300		300	1 100	-800	-72.73
	Total II	40 231	16 883	23 348	17 033	6 315	37.07
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	8 938		8 938	8 938		
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	332 916		332 916	197 158	135 757	68.86
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	344 852		344 852	278 857	65 995	23.67
	Charges constatées d'avance (3)	4 458		4 458	4 781	-323	-6.75
	Total III	691 164		691 164	489 734	201 430	41.13
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	731 395	16 883	714 512	506 767	207 745	40.99

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

300

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/06/2021	Exercice N-1 30/06/2020	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 10 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	10 000	10 000		
	Réserves				
	Réserve légale	1 000	1 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	24 295	24 295		
	Report à nouveau	-981		-981	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	134 385	-981	135 367	NS
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	168 699	34 313	134 385	391.64
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	270 000	270 024	-24	-0.01
	Concours bancaires courants	310	294	16	5.34
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	113 189	56 717	56 472	99.57
	Dettes fiscales et sociales	162 315	145 419	16 896	11.62
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	545 814	472 454	73 360	15.53
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		714 512	506 767	207 745	40.99

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

275 814 202 454

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2021 12			Exercice N-1 30/06/2020 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (I)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	822 518	11 621	834 139	1 301 828	-467 689	-35.93
Chiffre d'affaires NET	822 518	11 621	834 139	1 301 828	-467 689	-35.93
Production stockée						
Production immobilisée			14 439	21 585	-7 145	-33.10
Subventions d'exploitation			174 246		174 246	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				2 516	-2 516	-100.00
Autres produits			4 003	58	3 945	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			1 026 827	1 325 987	-299 160	-22.56
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			206 755	339 478	-132 723	-39.10
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				3 501	-3 501	-100.00
Autres achats et charges externes *			344 551	492 278	-147 728	-30.01
Impôts, taxes et versements assimilés			11 081	15 239	-4 158	-27.29
Salaires et traitements			262 164	375 495	-113 331	-30.18
Charges sociales			60 945	92 299	-31 354	-33.97
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			5 636	6 315	-679	-10.75
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			840	1 171	-332	-28.31
Total des Charges d'exploitation (II)			891 971	1 325 777	-433 806	-32.72
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			134 856	210	134 646	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/06/2021 12	30/06/2020 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 088	1 728	360	20.82
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	2 088	1 728	360	20.82
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	2 558	2 786	-228	-8.19
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	2 558	2 786	-228	-8.19
2. Résultat financier (V-VI)	-470	-1 058	588	55.56
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	134 385	-849	135 234	NS
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		133	-133	-100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		133	-133	-100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		-133	133	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	1 028 915	1 327 715	-298 800	-22.50
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	894 530	1 328 696	-434 167	-32.68
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	134 385	-981	135 367	NS

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	12
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	12
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	12
Permanence ou changement de méthodes	13
Informations générales complémentaires	13
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	13
Etat des amortissements	14
Etat des provisions	14
Etat des échéances des créances et des dettes	14
Composition du capital social	15
Evaluation des immobilisations corporelles	15
Evaluation des amortissements	15
Evaluation des matières et marchandises	15
Dépréciation des stocks et en cours	15
Evaluation des créances et des dettes	16
Dépréciation des créances	16
Charges à payer	16
Charges et produits constatés d'avance	16
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	16

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 714 512.36 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 834 138.63 Euros et dégageant un bénéfice de 134 385.42 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2020 au 30/06/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'année 2020-2021 a été marquée par l'épidémie de coronavirus qui a impacté l'économie européenne à compter de début 2020.

Les effets de cette crise sur les états financiers de la société concernent principalement - le chiffre d'affaires avec un recul de 34%

En effet, à la suite des annonces gouvernementales, la société a fait l'objet en 2020 et 2021 d'une interdiction d'accueil du public sur la période du - 31 octobre 2020 au 19/05/2021

Néanmoins, la société a pu réaliser des ventes à emporter.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

A compter du 1/7/2021 le restaurant est totalement ouvert et fonctionne sous contrôle du passe sanitaire

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

général applicable à la clôture de l'exercice.

Les comptes annuels au 30 juin 2021 ont été préparés dans un contexte évolutif de crise sanitaire et économique lié au Covid-19 et de difficultés à appréhender ses incidences et les perspectives.

Par conséquent, les estimations comptables concourant à la préparation des comptes annuels au 30 juin 2021 ont été réalisées dans un environnement sujet à une incertitude accrue et il est possible que les résultats futurs des opérations de la société diffèrent des estimations effectuées au 30 juin 2021.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La société Sas 52 Sablonville est intégrée fiscalement depuis le 01/07/2019 dans la société Sas AMP.

La société Sas 52 Sablonville constate son impôt comme si elle n'avait jamais été Intégrée fiscalement. L'économie et la charge d'impôt éventuelle provenant de l'intégration fiscale est supportée par la société mère.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	7 490		3 280
Installations générales agencements aménagements divers	9 810		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	9 880		9 471
TOTAL	27 180		12 751
Prêts, autres immobilisations financières	300		
TOTAL	300		
TOTAL GENERAL	27 480		12 751

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			10 770	10 770
Installations générales agencements aménagements divers			9 810	9 810
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			19 351	19 351
TOTAL			39 931	39 931
Prêts, autres immobilisations financières			300	300
TOTAL			300	300
TOTAL GENERAL			40 231	40 231

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 493	1 623		4 116
Installations générales agencements aménagements divers	4 726	1 963		6 689
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 028	2 050		6 078
TOTAL	11 247	5 636		16 883
TOTAL GENERAL	11 247	5 636		16 883

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus	1 623				
Instal. générales agenc. aménag. divers	1 963				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 050				
TOTAL	5 636				
TOTAL GENERAL	5 636				

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	300	300	
Personnel et comptes rattachés	242	242	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 296	6 296	
Taxe sur la valeur ajoutée	11 633	11 633	
Groupe et associés	314 226	314 226	
Débiteurs divers	518	518	
Charges constatées d'avance	4 458	4 458	
TOTAL	337 674	337 674	

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	310	310		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	270 000		270 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	113 189	113 189		
Personnel et comptes rattachés	90 512	90 512		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	53 362	53 362		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 243	1 243		
Autres impôts taxes et assimilés	17 198	17 198		
TOTAL	545 814	275 814	270 000	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	270 000			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10.0000	1 000			1 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériels industriels	Linéaire	5 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	310
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 576
Dettes fiscales et sociales	99 179
Total	115 065

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	4 458
Total	4 458

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.